



Les Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 20 AOÛT 1983

Sur convocation de son Président, M. Jean-François MOUGNAUD, la Société des Amis de Saint Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale le samedi 20 Août 1983 à la Mairie de Saint Sylvestre.

Étaient présents:

MM. A. LANTHONIE et PETAVY (Maire de Saint Sylvestre), Présidents d'Honneur,
M. J.F. MOUGNAUD, Président,

M. F. de la GUÉRONNIÈRE, Vice-Président,

MM. HAUSER, BARIANT, ROYER, BOUCHERON et A. CAMPAGNE, membres du Bureau,
ainsi que:

M. AUMASSON, Mme BARIANT, M. BUREAU, Mme Suzanne CHAMBAUD, M. COUTURIER, M. DANGREZAT,
M.G. DUROUX, Mme DODINET, M. FRUGIER, Mlle M. de la GUÉRONNIÈRE, Mme HAUSER, M. LASSELIN,
Mme LACAZE-MASMONTEIL, Mme A. LANTHONIE, Mme Marthe MOREAU, M. E. MOREAU, Mlle MAZAUDON,
Mme Pierre MOUGNAUD, Mme J.F. MOUGNAUD, M. MARZET, Mme PICHON, M. et Mme REGNIER,
M. et Mme SCHWARTZ, M. SARCIA, M. R. VALLETON, Mme Françoise VALLETON.

Se sont fait excuser:

Mme A. BENSADOUN, M. & Mme E. BAYOUT, Mme FARNIER, Mme MACHERET, M. PINGAUD, Mme ROBIN.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il dit tout le plaisir qu'il éprouve de revoir les fidèles de longue date, mais aussi celui d'accueillir de nouveaux participants venus grossir nos rangs. Ce renfort à nos effectifs ne peut qu'être bénéfique car plus nous serons nombreux et mieux nous pourrons faire entendre notre voix.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire, M. HAUSER, qui fait le point des activités au cours de l'année écoulée:

à l'église de St Sylvestre

- la statuette en bois polychrome de "la Vierge et l'Enfant", sur l'autel en bois du bas-côté droit, a été fixé solidement sur son socle. Cette opération est la dernière du programme que nous nous étions fixé, il y a plusieurs années, visant à réduire les risques de vol des objets d'art de l'église.
- comme demandé l'an dernier, l'emplacement de la Piéta, très fréquenté par les visiteurs, a été dégagé des fragments des anciennes grilles du chœur qui l'encombraient. De même, le fond de l'église a été débarrassé des vieux bois de démolition qui y étaient empilés.

- nous avons envisagé la confection d'un socle, à placer sous l'autel en bois, restauré il y a quelques années et situé en face de l'entrée, pour le soustraire aux méfaits de l'humidité. M. ROYER est invité à réaliser ce socle sans plus tarder. En attendant, l'autel a été placé sur cales et sa partie basse traitée au xylophène.
- un dispositif absorbeur d'humidité a été installé dans le présentoir du buste de St Etienne, pour lutter contre la prolifération de moisissures. Il convient de veiller au remplacement régulier de la charge de l'appareil (tous les deux mois environ) afin de se faire une opinion sur son efficacité.

Concernant plus généralement le problème de l'humidité dans l'église, un participant fait part de sa déception: en dépit des travaux de drainage réalisés il y a plusieurs années déjà, la partie basse des murs, à gauche et au fond du bâtiment, sont toujours aussi verts de mousse. Ce pessimisme est sans doute exagéré car il est certain que la disparition des mousses ne se produira pas spontanément, même si l'assèchement des murs était obtenu. Il conviendrait donc de procéder à un nettoyage soigné (au jet de sable par exemple) sur quelques m². Un jugement objectif pourra alors être porté après un certain délai.

M. le Maire juge également qu'il serait bénéfique d'ouvrir, pendant la belle saison, le châssis mobile dont est équipé l'un des vitraux du bas-côté gauche, pour permettre l'établissement d'un courant d'air avec le portail d'entrée. Mais il estime qu'un renforcement de la grille de protection disposée devant ce vitrail (dont la hauteur par rapport à la rue n'est pas très importante) serait nécessaire afin de ne pas créer, à cet endroit, un point faible dans le dispositif de protection de l'église.

à Grandmont

- l'aménagement intérieur de la chapelle, avec ses panneaux de documents relatifs à l'Ordre de Grandmont et ses reproductions d'émaux constitue maintenant une véritable exposition permanente, attirant de plus en plus de visiteurs. Elle vient, cette année encore, de s'enrichir d'une très belle pièce due à l'habileté artistique de notre Président d'Honneur, M. A. LANTHONIE: il s'agit d'une croix reliquaire à double traverse, reproduction fidèle de celle provenant de la dispersion des trésors de l'Abbaye et attribuée, en 1790, à l'église de CORRE (Hte Vienne).

Le même auteur vient, par ailleurs, de mettre la dernière main à une autre reproduction, remarquable, à laquelle il a passé de nombreuses années et qu'il offre également à notre Société, pour être installée à Grandmont: celle de la célèbre chasse d'Ambazac. C'est sous les applaudissements de toute l'assistance que le Président remercie chaleureusement M. LANTHONIE et lui dit toute notre admiration pour ces splendides réalisations.

- le problème de la dégradation du mur de grosses pierres taillées qui soutient les terres en bordure de l'ancienne route de Grandmont aux Barrys, évoqué au cours de notre réunion de l'an dernier n'a pas progressé: la végétation sauvage est toujours aussi intense en bordure du chemin et la prolifération de pousses d'arbres qui se développent dans les joints du mur devient inquiétante car, en grossissant, ces jeunes troncs finiront par disloquer le mur.

Un membre de l'assemblée se propose de constituer une équipe qui, au cours des vacances de 1984, pourrait s'attaquer à ce problème. Nous allons par ailleurs prendre contact avec la Direction Régionale du Ministère de la Culture pour voir ce qui pourrait être entrepris pour sauvegarder ces derniers vestiges concrets de l'Abbaye.

- au cours de notre Assemblée de l'an dernier, nous avons exposé les grandes lignes d'une étude très complète, réalisée par M. Ph. CAMPAGNE, de travaux qu'il serait souhaitable de faire subir

à la chapelle. Le projet avait été soumis aux services du Ministère de la Culture lesquels, en donnant leur accord, lui réservaient une subvention de 25%. De notre côté, nous nous étions engagés pour une participation de 10%, en insistant pour que l'on commence rapidement par les travaux de toiture, afin de régler définitivement le problème des entrées d'eau. Cette affaire n'a, malheureusement, pas démarré et la subvention de 25% se trouve ainsi perdue. Une nouvelle demande est donc nécessaire, et elle devrait être présentée dès 83 si l'on veut espérer qu'elle soit inscrite pour 84.

M. le Maire explique que, en raison d'importantes dépenses prioritaires auxquelles la Commune a du faire face, il n'a pas pu être donné suite à ce projet; il n'en est pas pour autant abandonné, mais aucune promesse ferme ne peut être avancée pour 1984. En ce qui concerne les entrées d'eau, qui continuent de provoquer des dégâts, il assure avoir donné les ordres utiles pour une révision de la toiture, travail qui devrait être fait incessamment.

(Postérieurement à la réunion, et la révision de la toiture censée avoir été faite, les "gouttières" persistaient dans la chapelle. M. le Maire en a été informé).

divers

- nous avons fait éditer une carte postale en couleurs représentant la chapelle de Grandmont. Sa diffusion, qui se fait hors commerce, a déjà obtenu un bon succès. Il est demandé à tous nos adhérents d'y participer (les cartes ont été mises à leur disposition à la fin de la réunion).
- à l'église de St Sylvestre et à la chapelle de Grandmont se trouvaient entreposés des anciens missels, au nombre d'une dizaine, dont certains datent du milieu du XIX^es. Ces ouvrages sont attaqués par des microorganismes qui risquent à la longue de les détériorer totalement. En raison de leur ancienneté, ces livres méritent d'être protégés. Aussi avons nous entrepris de les faire traiter à l'oxyde d'éthylène, procédé de désinfection fongicide, insecticide et bactéricide utilisé par la Bibliothèque Nationale. Il conviendra ensuite de les stocker en un endroit où ils seront mieux protégés contre l'humidité.

La parole est ensuite donnée au Trésorier, M. ROYER, pour le Rapport Financier. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Le nombre de cotisants s'est élevé à 82, dont 76 "Bienfaiteurs" (il est rappelé que, depuis de nombreuses années déjà, le seuil de cotisation pour être "membre bienfaiteur" est resté fixé à 50 F).

Au cours de la discussion générale qui s'est engagée ensuite, les points suivants ont été abordés:

- reprenant la question de l'édition de la carte postale de la chapelle, il est suggéré d'en faire réaliser une représentant le buste de St Etienne. Il s'agit bien là d'un de nos objectifs. Des photographies ont déjà été prises mais les diapositives obtenues ne sont pas satisfaisantes. De plus, une telle édition exige une commande de 1600 cartes au minimum, d'où une dépense assez importante qui n'est pas récupérée très rapidement. Nous suivons néanmoins ce problème.
- M. BARIANT expose longuement les négociations qu'il a engagées avec le propriétaire des sapins dont la croissance a complètement bouché le joli point de vue que l'on avait depuis l'endroit dit "chaise du quetteur".
- le grand plan, situé à proximité de la chapelle de Grandmont et renseignant sur l'implantation et l'évolution des bâtiments de l'Abbaye au cours des âges, est orienté, selon l'usage, le Nord vers le haut. Or, pour un observateur placé en face du panneau, son regard est dirigé approximativement vers le Sud, de sorte que ce qui figure sur le plan à droite est situé en réalité

à sa main gauche et vice versa. Cet état de choses a été relevé dès l'origine et a toujours donné lieu à controverse. De nouvelles critiques ont été formulées à ce sujet en séance.

Cette question a déjà été examinée à plusieurs reprises sous ses divers aspects. Nous allons la reprendre pour tenter de trouver une solution à la fois satisfaisante et pas trop coûteuse.

- MM. GABIRON et FRUGIER font ensuite part des renseignements qu'ils ont pu rassembler au sujet du Prieuré de BADEIX, situé sur la commune de St Estèphe (à environ 10 km au nord de NONTRON, en Dordogne). Datant de la seconde moitié du XII^es., la Celle de Badeix relevait du Prieuré de RAVEAU. Par la suite, les moines de Raveau se replièrent sur Badeix qui accéda ainsi au rang de Prieuré. De nombreuses photos sont montrées en séance.

Une très intéressante communication est également faite, photos à l'appui, relative aux ruines des Prieurés de CRASWALL et d'ALBERBURY, en Grande-Bretagne.

Pour terminer, MM. GABIRON et FRUGIER font part de ce qu'ils ont entrepris de constituer une importante collection photographique, sous forme de diapositives, de l'ensemble des Celles et Prieurés grandmontains dont il reste des traces tangibles et qu'ils envisagent de nous projeter une sélection de ces documents lors de notre Assemblée de 1984.

Se faisant l'interprète de tous, le Président remercie MM. GABIRON et FRUGIER pour leur remarquable travail de documentation. Il ne doute pas que la séance prévue pour l'an prochain sera du plus haut intérêt et qu'elle attirera une assistance nombreuse.

Avant de clore la séance, le Président rappelle qu'en 1981, il avait fait part de son intention de diffuser une Note d'Information, entre la parution des Compte-Rendus annuels, afin d'établir un contact plus fréquent avec nos adhérents, et particulièrement avec ceux qui, en raison de leur éloignement ou de leurs obligations, sont dans l'impossibilité de se rendre à St Sylvestre pour assister à notre Assemblée. Une telle Note est actuellement en cours de mise au point et sa parution est prévue pour le début de l'an prochain.

Le Président

J.F. MOUGNAUD

Il est rappelé que les cotisations, dons,....sont à verser de préférence par virement postal à notre C.C.P. :
n° 1230 -31 F LIMOGES, mais qu'il est possible de le faire par chèque bancaire directement adressé à notre Trésorier:
M. Raymond ROYER, à Saint-Sylvestre - 87240 AMBAZAC.

Dans les deux cas, ces chèques sont à libeller à l'ordre de: "Les Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont"

Il est précisé en outre que, sauf indication contraire des donateurs, les cotisations sont imputées à l'année civile au cours de laquelle elles sont versées.